

Territoires du Rûnion Urundi .
Résidence du Rûnion .

Kigali , le 10 mars 1939.

N° 763/A.I.H.O.

Objet :
Gîtes pour émigrants .

197/A.I.H.O
a 16-3-B9

Ag6

Ruhengeri



69

Monsieur l'Administrateur Territorial ,

J'ai l'honneur de vous prier de me parordre
de vos la question ci-jointe .

Il y a lieu de vérifier :

- 1°/ si les notables , dans la circonscription dansquels les gîtes sont situés , veillent à leur entretien ; depuis un événement
lors de charge des C.A.C. ;
- 2°/ ~~avant que les gîtes soit à leur disposition~~ aux notables
à leur faire connaître ;
- 3°/ l'opportunité éventuelle de créer de nouveaux gîtes ; ce qui
ne doit être fait qu'en cas de réelle nécessité .

Monsieur le Gouverneur des Territoires attire
une grande attention à la question .

Pour Le Résident du Rûnion engagé
L'Administrateur Territorial Principal
A.Gille ,

R. Gille

Messieurs les Administrateurs Territoriaux de :
Kigali , Kymbo , Ambozzi , Ihengeri , Kintanya , Ruhengeri ,
Biumbo et Kibungo .